

VIGILANCE CONCERNANT L'OBSERVATION DES ALGUES BLEU-VERT

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) tient à vous faire un rappel sur les procédures à suivre en cas d'observation des cyanobactéries.

Tout d'abord, depuis que nous compilons les signalements, nous avons remarqué qu'il y a présence de cyanobactéries dans la saison estivale, mais également de la mi- septembre jusqu'au mois de novembre. Pour cette raison, nous vous demandons de rester vigilant à l'observation des algues bleu-vert au lac Saint-Joseph.

De plus, si vous faites l'observation de présence des cyanobactéries, vous pouvez faire le signalement par l'une ou l'autre des procédures ci-dessous.

1. Compléter le formulaire en ligne du MDDELCC (environ 5 minutes à remplir)
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/formulaire/formulaire.asp
2. Nous transmettre un courriel avec le lieu exact, la date, l'heure, la météo ainsi qu'une photo au info@cbjc.org ;
3. Communiquer avec urgence environnement au 1 - 866 - 694 - 5454
4. Communiquer avec votre municipalité;

Nous vous remercions de votre vigilance et de l'intérêt que vous manifestez à l'égard de l'environnement du lac Saint-Joseph.

Isabelle Bédard

Technicienne en administration

Adjointe exécutive

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

Abonnez-vous dès maintenant à notre infolettre au www.cbjc.org

Vous désirez en apprendre davantage sur les services offerts par la CBJC ? Visitez le <http://www.cbjc.org/services-offerts/>

